PRESENTATION ET DOMAINES D'APPLICATION :

Legallais a référencé la gamme Vagar pour étoffer son offre de vannes à boisseau sphérique, à des prix concurrentiels. Vous pourrez y retrouver des vannes à manette, à papillon ou encore à manette et purge et à papillon et purge.

VANNE BOISSEAU SPHÉRIQUE VAGAR FEMELLE/FEMELLE À MANETTE ET PURGE – PN32

5ANS GARANTIE

DESCRIPTIF TECHNIQUE PRODUIT :

- Corps en laiton CW617N.
- Passage intégral.
- Purge intégrée au corps et orifice 1/4" pour pose d'un manomètre.
- Etanchéité assurée par presse étoupe sur l'axe et joint PTFE sur la bille.
- Manette réversible avec indication du sens de manœuvre on/off.
- Température d'utilisation : -10 °C/+120 °C
- Type d'ouverture : poignée à manette.
- Catégorie : vannes à boisseau sphérique.
- Raccordement : FF.
- Système de purge : oui.
- Matière : laiton
- Finition : nickelé.
- Pression nominale : 32 bar.

ASPECTS NORMATIFS :

Conforme attestation de conformité sanitaire (ACS).
Ce système permet d'évaluer l'aptitude d'un produit à entrer en contact avec l'eau destinée à la consommation humaine, au regard des dispositions réglementaires en vigueur.

INFORMATIONS DIVERSES ET CONSEILS :

Le montage avec filasse des vannes à sphère est interdit. Il est conseillé de réaliser l'étanchéité par du téflon sur les parties filetées ou des joints fibres ou caoutchouc. Le couple de serrage lors de l'installation d'une vanne ne doit pas dépasser 30 Nm. L'utilisation pour le serrage de clés à griffe ou multiprise est proscrite. Afin d'éviter les grippages, il est conseillé de manœuvrer la vanne plusieurs fois par an.

CONDITIONNEMENT :

Unité de vente : une pièce.

Code	Filetage
100 648	15x21
100 655	20x27

Mise-à-jour : juin 2020

Forts de notre expertise depuis 1889, nous recherchons, pour vous, d'excellents rapports qualité/prix chez les meilleurs fabricants reconnus. Tous les fournisseurs retenus s'engagent au travers de notre « charte fournisseur » sur les valeurs d'éthique, de respect des personnes et de l'environnement, de respect du droit du travail et la lutte contre la corruption.

En savoir plus, www.legallais.com

CA3133C-27/10/14